



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



unesco



UNECE



Plan d'action à l'horizon 2030 de la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable

Adopté par l'événement de haut niveau des ministres de l'éducation et de l'environnement sur la stratégie méditerranéenne d'éducation pour le développement durable et son plan d'action à l'horizon 2030 (6 octobre 2022) lors de la 9e conférence ministérielle sur l'environnement pour l'Europe à Nicosie, Chypre



Contents

I.	JUSTIFICATION	3
II.	PRÉAMBULE	4
III.	BUT ET OBJECTIFS	5
	Objectifs.....	5
IV.	CONTEXTE	6
V.	RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES POUR LES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES.....	8
	A. Cultiver les conditions nécessaires pour la bonne mise en œuvre du MSES	8
	B. Programmes régionaux proposés	13
	C. Questions thématiques prioritaires pour l'EDD dans la région méditerranéenne ...	14
	D. Indicateurs de progrès, de suivi et de signalement proposés	15
VI.	RÔLES, RESPONSABILITÉS et FINANCEMENT	16
	ANNEXE I – CONTEXTE ANALYTIQUE	28
	ANNEXE II – Tableau comparatif du plan d'action à horizon 2030 de la MSES avec les domaines prioritaires actuels de l'UNESCO et de la CEE-ONU en matière d'EDD.....	28



Plan d'action à l'horizon 2030 de la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD)

I. JUSTIFICATION

Le monde dans son ensemble, et la région méditerranéenne en particulier, sont confrontés à des défis majeurs liés à un assemblage complexe de phénomènes naturels et de pressions principalement anthropiques qui entraînent une crise climatique attestée, une désertification croissante, l'épuisement ou la dégradation de ressources naturelles vitales, comme l'eau, une perte massive de biodiversité, y compris l'intrusion d'espèces exotiques dévastatrices et des incendies de forêt étendus, la dégradation des services écosystémiques, la pollution de l'atmosphère, de l'environnement terrestre et aquatique, la contamination de la chaîne alimentaire, des impacts sur la santé, des maladies pandémiques et une série de conséquences et phénomènes socioéconomiques importants liés aux modes de production et de consommation non viables encore dominants, l'accroissement rapide de la population, de la migration, des inégalités - notamment celles liées à la pauvreté et au genre, le chômage et le sous-emploi des jeunes ainsi que de différentes tensions, y compris les conflits armés, le terrorisme et l'occupation, exercées au moins dans certaines parties de la région élargie suivies de misère, de déplacement et de flux massifs de réfugiés. Certains des points ci-dessus sont également liés à des économies généralement caractérisées par une faible productivité et une exploitation peu efficace des ressources naturelles, et nombre des tensions ont pour origine un manque de confiance et de compréhension souvent fondé dans l'ignorance ou une éducation irrégulière.

Nombre des défis susmentionnés pourraient être abordés au travers de politiques publiques, d'un « élargissement des horizons » des sociétés et de l'adaptation des choix et comportements individuels et collectifs, dont un grand nombre pourraient être grandement influencés de façon positive à travers un enseignement et une sensibilisation appropriée, en particulier si ce dernier est de qualité et s'oriente vers le développement durable.

Il est avéré qu'une éducation appropriée est indispensable pour répondre aux problèmes du développement durable (DD), produisant un cadre propice et renforçant les compétences ainsi que le l'implication sociale individuelle et collective nécessaires à la création d'un avenir plus durable.

Malgré les efforts d'organisations internationales et de pays, de gouvernements, d'institutions éducatives, de secteurs économiques et d'organisations de la société civile, il est urgent de promouvoir, dans toute la région méditerranéenne, le type d'éducation qui offrirait aux apprenants les outils nécessaires pour relever les défis accumulés et émergents de façon créative et optimiste. En outre, un lien plus fort entre l'éducation et les politiques, les stratégies et les efforts de promotion du DD est nécessaire pour la réalisation du cadre de l'UNESCO "EDD pour 2030" et de sa feuille de route, des Objectifs de développement durable (ODD) et, en particulier, de l'ODD 4 et notamment de la cible 4.7, ainsi que des engagements souscrits au titre de conventions majeures des Nations unies.

Cette promotion d'approches éducatives appropriées ne part pas de zéro. Les pays de la



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



région disposent déjà d'une expérience précieuse en matière de coopération internationale pour l'éducation, en particulier l'enseignement supérieur. Ils ont suivi les évolutions de la Décennie des Nations unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) (2005-2014). Des réseaux éducatifs et associations d'universités, de formation des enseignants et de programmes, nationaux et sous-régionaux, ont été établis, certains traitant de problèmes liés au DD. Il est à noter que les niveaux national, sous-régional et régional disposent d'une grande expérience en matière d'éducation environnementale (EE), et celle-ci a progressivement intégré des dimensions portant sur la durabilité, devenant ainsi l'EDD. Le défi reste de trouver comment optimiser toutes ces initiatives et leur potentiel afin de promouvoir l'EDD et le DD au niveau régional/méditerranéen.

Afin de relever ce défi, l'EDD, qui s'étend à travers des modes formels, non formels et informels, de la salle de classe jusqu'aux informations véhiculées dans les médias et la recherche multidisciplinaire qui y est rattachée, la coopération internationale/régionale pour l'EDD a été identifiée comme priorité de premier plan par tous les pays et a abouti à l'adoption de la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD), un document politique visionnaire et progressiste, qui reste cependant mis en place et en œuvre de manière inégale dans les différents pays de la région.

Le présent plan d'action à l'horizon 2030 vise à aider tous les pays de la région à accélérer et à améliorer l'EDD conformément à la MSESD et en tenant compte de toutes les dispositions internationales et régionales pertinentes qui sont énumérées dans la partie IV (contexte), et plus en détail dans l'Annexe I, tout en fournissant, dans la partie V, des recommandations pour la mise en œuvre et des orientations stratégiques proposées pour les activités et les programmes.

II. PRÉAMBULE

La Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD) a été approuvée par les Ministres de l'environnement de l'Union pour la Méditerranée (UpM) à Athènes, le 13 mai 2014 à l'occasion de l'adoption de la déclaration ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique. La stratégie a été élaborée en s'appuyant sur la stratégie de la CEE-ONU en matière d'EDD dans le cadre de l'UpM, à travers un long processus participatif impliquant des experts internationaux et nationaux d'universités, de départements gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, en général, du sud et du nord de la région lors de plusieurs consultations, scientifiquement et techniquement coordonnées par l'Université d'Athènes/la Chaire UNESCO sur l'éducation en développement durable dans la méditerranée et soutenue par l'Initiative méditerranéenne pour l'éducation au service de l'environnement et de la durabilité (MEDIES) du Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE), dont un grand nombre a été organisé sous l'égide du Programme de renforcement des capacités pour l'environnement méditerranéen Horizon 2020, financé par l'UE.

Le MSESD a été accepté en tant que partie intégrante de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), tandis qu'un indicateur pertinent a été inclus parmi ceux conçus pour témoigner des progrès de la phase actuelle de la SMDD (2016-2025) et de la deuxième phase de mise en œuvre prévue (2026-2035).



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



Le **mandat** pour l'élaboration du premier plan d'action (2017-2021) pour le MSED pour orienter sa mise en œuvre et promouvoir des activités régionales et sous-régionales sur l'EDD provient de la déclaration du MSED selon laquelle « un plan d'action sur 5 ans sera élaboré pour la promotion d'activités régionales et sous-régionales sur l'EDD, notamment des activités de renforcement des capacités au niveau national, prenant en compte le Programme d'action global pour l'EDD pour faire suite à la DEDD après 2014 ». Il soutiendra les éléments de la SMDD liées à la sensibilisation et à l'éducation du public. Le plan d'action a donc été élaboré en conséquence, facilité par la Chaire UNESCO sur l'éducation en développement durable dans la méditerranée de l'Université d'Athènes, en collaboration avec MEDIES du MIO- ECSDE. En dehors des commentaires des pays et parties prenantes, il a également pris en compte les résultats d'une enquête menée auprès des jeunes à l'échelle de la région. Le Plan d'action 2017-2021 a été adopté par les ministres de l'éducation des pays méditerranéens et toutes les OIG concernées (UpM, PNUE/PAM, UNESCO, CEE-ONU, LEA) à Nicosie, Chypre, en décembre 2016.

La réunion de mise à jour/révision du plan d'action était prévue à la fin de 2021 ou au début de 2022. Il a été jugé approprié, en raison de la pandémie de COVID-19, de retarder de quelques mois la réunion et de la tenir avec une présence physique en la combinant avec la 9e Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe" (EpE).

III. BUT ET OBJECTIFS

Le but

Le but du plan d'action est de faciliter la mise en œuvre du MSED et, le cas échéant, des dispositions relatives à l'EDD de toutes les autres conventions pertinentes et des organismes internationaux et régionaux par tous les pays de la région à travers des activités appropriées des gouvernements et autres parties prenantes compétentes.

Objectifs

Les objectifs spécifiques du plan d'action sont :

1. De faciliter, à travers une coopération et des activités régionales, la planification et la mise en œuvre par les Ministères de l'Éducation de la région des priorités nationales d'EDD telles qu'elles s'appliquent aux ressources ou aux domaines thématiques pertinents, aux compétences des éducateurs etc.
2. D'accroître la sensibilisation et la reconnaissance dans l'ensemble de la région du rôle fondamental de l'éducation, et de l'EDD en particulier en tant qu'éducation de qualité, en insistant également sur la perspective développementale transformatrice et participative de l'EDD.
3. D'assurer un soutien accru de la part des gouvernements et autres organismes, à travers la mobilisation des ressources appropriées pour l'intégration de l'EDD, telle que préconisée par le MSED.
4. De soutenir la communauté éducative de la région en ce qui concerne l'élaboration de contenu d'EDD sur le modèle décrit dans le MSED et l'augmentation des ressources humaines et matérielles en matière de production de matériaux pédagogiques, de formation des enseignants etc. librement disponibles.
5. D'assister les Ministères de l'environnement, de l'eau, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, tourisme, etc. de la région pour l'intégration de leurs campagnes et initiatives



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



de sensibilisation et d'éducation liées aux ODD, en voyant l'accès aux ressources susmentionnées non seulement comme un besoin fondamental, mais aussi dans la perspective des droits de l'homme

6. D'indiquer des domaines prioritaires identifiés aux donateurs et partenaires relatifs aux thèmes clés de l'EDD pour la région méditerranéenne.

7. D'aider les pays à respecter leurs engagements internationaux et régionaux liés à l'EDD auprès de l'UNESCO et d'autres Organisations internationales.

8. De promouvoir des projets de recherche et d'éducation régionaux qui s'appuient sur l'expérience régionale et sous-régionale existante.

8. De renforcer la coopération internationale entre les Institutions éducatives et autres parties prenantes et les OSC afin de promouvoir efficacement les ODD et les approches de développement durable en Méditerranée, à travers des activités régionales.

10. De contribuer à la gestion, à travers des activités éducatives régionales, des crises économiques et humanitaires et des enjeux liés à la paix dans la région.

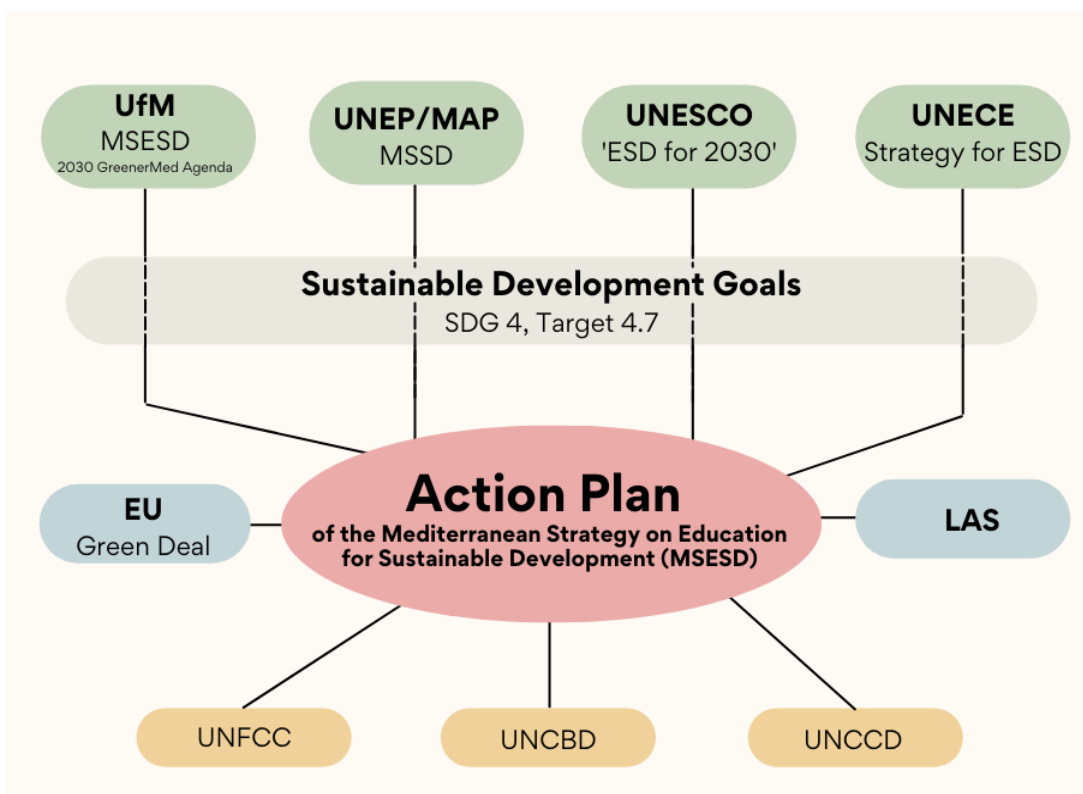
11. De faciliter une meilleure synergie entre les initiatives éducatives et le secteur privé, notamment en ce qui concerne l'optimisation des interactions dans le cadre des programmes de responsabilité sociale d'entreprises et « l'ouverture » des initiatives des sociétés aux institutions éducatives.

IV. CONTEXTE

Le plan d'action est un instrument de « nouvelle génération », qui pourrait servir de façon intégrée pour tous les engagements internationaux majeurs des pays de la région liés à l'EDD formelle et non formelle ainsi qu'à l'EDD informelle/la sensibilisation d'une manière facile à suivre par les administrations nationales, contribuant à la réduction des chevauchements inutiles, des répétitions et des coûts associés.

Il est souligné que le plan d'action est directement lié, d'une part, aux deux principaux processus méditerranéens pertinents, à savoir : la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable, sous l'égide de l'UpM, et la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) (2016-2025) de la Convention de Barcelone, coordonnés par le PNUE/PAM, et, d'autre part, à la promotion et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et l'EDD pour 2030 de l'UNESCO, la stratégie de la CEE-ONU en matière d'EDD et le cadre pour sa mise en œuvre 2021-2030, tout en prenant dûment compte des objectifs du contrat vert de l'UE et en intégrant les autres dispositions pertinentes découlant des conventions internationales et des développements internationaux importants.

Le graphique ci-dessous présente les liens et initiatives dynamiques avec les organisations clés et leurs initiatives (présentés dans les paragraphes qui suivent et dans l'Annexe I) ayant été pris en considération lors de l'élaboration et la révision du plan d'action et que celui-ci « dessert ».



1. **Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD) (2014)**
2. **L'Union pour la Méditerranée & la 2030GreenerMed Agenda.**
3. **La Stratégie méditerranéenne de développement durable (MSSD 2016-2025).**
4. **Le cadre de l'UNESCO « EDD pour 2030 » et le Roadmap (2021).**
5. **Le cadre d'action Éducation 2030 et la déclaration d'Incheon.**
6. **Les 17 Objectifs de développement durable (ODD)**
7. **Sommet de l'éducation transformatrice convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies (septembre 2022)**
8. **La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCC, 1992).**
9. **La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD, 1994).**
10. **La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (UNCBD, 1992).**
11. **Le cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD**
12. **Les efforts/initiatives de la Ligue des États Arabes en matière d'EDD.**
13. **La Déclaration de Paris sur « La promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination » (2015).**
14. **La Commission européenne, par l'intermédiaire du "Green Deal" européen (2020).**
15. **Le nouvel agenda de l'UE pour la Méditerranée (2021).**
16. **La déclaration de Catane des ministres de l'éducation du G20 (2021) .**
17. **La Charte du Conseil de l'Europe (CoE) sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (2010).**
18. **L'éducation et la sensibilisation au changement climatique en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient**

À cet égard, le présent plan d'action conjugue et reflète de façon probante les dispositions et engagements clés inclus dans les conventions, stratégies, déclarations et communications (sur



lesquels plus de détails sont fournis dans l'Annexe I) susmentionnées, et sa mise en œuvre répond donc virtuellement et simultanément à toutes les priorités et engagements liés à l'EDD des pays de la région méditerranéenne auprès de l'ONU et d'autres organisations et instances internationales.

En outre, le plan d'action s'est établi sur une enquête sur la réponse des jeunes méditerranéens concernant le développement durable et la crise actuelle, menée par l'Université d'Athènes/la Chaire UNESCO sur la gestion et l'éducation du développement durable en Méditerranée et MIO-ECSDE tout au long de l'année 2015, tandis que le présent plan d'action à l'horizon 2030 a également été fondé sur une série d'actions visant à recueillir des informations et des preuves, à savoir Les résultats de la première (2017) et de la deuxième réunion du MCESD (2019) qui surveillent les progrès du PA/MSESD et les ateliers régionaux d'EDD qui les accompagnent ; Les résultats du webinaire préparatoire méditerranéen sur l'EDD pour 2030 et sa déclaration (avril 2021) ; Les enquêtes en ligne adressées aux parties prenantes compétentes dans le contexte des formations de formateurs en EDD financées par l'UE (2021, 2022) ; Les résultats du webinaire intitulé " Définir les priorités et mettre à jour le plan d'action EDD à horizon 2030 en Méditerranée " (14 juin 2021) ; Les résultats de la table ronde " Rééquilibrer les personnes, la planète et la prospérité : L'EDD en tant que facteur clé pour les 17 ODD et l'Agenda 2030" dans le cadre du Forum régional de la CEE-ONU sur le développement durable (7 avril 2022).

La révision du plan d'action prend en considération tous les éléments susmentionnés, directement ou indirectement dans ses différentes parties. Pour faciliter les comparaisons, l'Annexe II /Tableau indique où se retrouvent les domaines prioritaires de l'UNESCO EDD pour 2030 et le Cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD de 2021 à 2030.

IV. RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES POUR LES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Le plan d'action découle directement et reflète le « Cadre de mise en œuvre » du MSESD (articles 42-70) et il développe et interprète par conséquent les composantes du cadre de façon plus détaillée et concrète, afin d'œuvrer pour :

- A. Cultiver les conditions nécessaires pour la bonne mise en œuvre du MSESD. La partie A traite principalement des changements nécessaires et des dispositions à garantir par les pays au niveau national pour la promotion de l'EDD.
- B. Proposer un ensemble de programmes/projets régionaux communs identifiés de nature institutionnelle/non thématique. La partie B se concentre sur les programmes régionaux (ou sous-régionaux) / méditerranéens suggérés.
- C. Mettre l'accent sur les questions thématiques prioritaires pour les programmes régionaux. Cette liste comprend des priorités thématiques pour les programmes nationaux et régionaux, telles que suggérées par diverses parties prenantes et consultations.
- D. Proposer des indicateurs de progrès et de suivi.

A. Cultiver les conditions nécessaires pour la bonne mise en œuvre du MSESD



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



Les domaines prioritaires des interventions institutionnelles et opérationnelles tels qu'identifiés par le MSED (les chiffres entre crochets renvoient aux articles correspondants de la Stratégie) sont présentés ci-dessous, avec les activités clés recommandées pour le plan d'action à l'horizon 2030.

Domaine prioritaire 1 [article 42] : Afin d'intégrer les perspectives de DD tout au travers de la scolarité formelle, non formelle et informelle, un soutien politique fort sera nécessaire à tous les niveaux et secteurs de gouvernance.

Activités recommandées :

- i. Traduire le MSED et son plan d'action dans la langue nationale.
- ii. Les distribuer aux autorités et organismes pertinentes y compris les organisations de la société civile.
- iii. Nommer un point focal établissant un contact et une coordination réguliers dans le pays et pour la communication avec le MSED.

Domaine prioritaire 2 [articles 48 et 49] : Les plans de mise en œuvre nationaux devraient être un élément central de la mise en œuvre à travers les processus de qualité de l'éducation et les mesures d'appui.

Activités recommandées :

- i. Établir une plateforme/un comité/organisme national d'EDD avec l'ensemble des parties prenantes des Ministères pertinents (éducation, environnement etc.), autorités locales, du monde académique, des représentants d'éducateurs, des jeunes, d'OSC etc. pour :
- ii. Rédiger/revoir/réviser/modifier, le cas échéant, le plan national pour l'EDD afin de fournir des voies efficaces pour transformer les systèmes d'apprentissage, en les alignant sur le développement durable.
- iii. Lancer la mise en œuvre du plan national.
- iv. Collecter les données nécessaires, partager l'information et encourager les partenariats relatifs à l'EDD entre différents acteurs avec la participation des jeunes.

Domaine prioritaire 3 [article 50] : Les curriculums et les activités extrascolaires devraient intégrer et soutenir l'EDD.

Activités recommandées :

- i. Promouvoir une "approche institutionnelle globale" (WIA - « Whole Institution Approach »)*, améliorer la provision et la gestion des équipements éducatifs en vue du développement durable.
- ii. Adopter des « cadres » appropriés (y compris les résultats juridiques, institutionnels, d'apprentissage, les compétences) pour l'EDD à tous les niveaux de scolarité, dans toutes les disciplines et toutes les matières.
- iii. Intégrer les principes de DD dans les programmes d'études et établir des modules spéciaux aussi souvent que nécessaire à tous les niveaux de l'enseignement supérieur.
- iv. Promouvoir l'évaluation de l'impact des programmes d'EDD sur les comportements des

* L'approche institutionnelle globale représente plus que la simple intégration de la durabilité dans les programmes. C'est une approche cohésive, collective et collaborative, demandant à toute l'institution éducative, notamment : les programmes et l'enseignement/apprentissage, la direction du campus et la communauté

« institutionnelle » (administration-leadership-enseignants-étudiants) de reconnaître la diversité et de promouvoir un engagement partagé pour un enseignement de qualité et l'amélioration de la performance des étudiants, ainsi que l'interaction de l'institution avec la communauté locale. (UNESCO 2014).



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



apprenants, en utilisant des méthodologies appropriées

v. Relier les principes du développement durable à des compétences professionnelles, par exemple à travers les compétences vertes.

Domaine prioritaire 4 [articles 52-53] : Le développement professionnel relatif au DD et l'apprentissage tout au long de la vie au sujet du DD doivent être promus et améliorés.

Activités recommandées :

i. Offrir des opportunités d'enseignement liées au DD dans le cadre de formations professionnelles dans toutes les disciplines en ce qui concerne les efforts d'accomplissement des ODD et d'amélioration de leur employabilité.

ii. Soutenir les activités locales de sensibilisation au DD, impliquant les autorités régionales locales (sous-nationales), les médias, les OSC/ONG, ainsi que les établissements scolaires formels.

Domaine prioritaire 5 [articles 54-55] : Les professionnels dans le secteur de l'éducation doivent renforcer leurs capacités relatives à l'EDD.

Activités recommandées :

i. Offrir des opportunités de renforcement des capacités en matière d'EDD aux jeunes éducateurs et au personnel impliqué dans le secteur de l'éducation.

ii. Développer des critères pour la validation et la reconnaissance des compétences professionnelles en EDD. Un nouveau document sur les compétences des éducateurs en matière d'EDD est en cours de préparation.

iii. Intégrer des questions liées à l'EDD dans les programmes de formation et de formation continue internes pour les éducateurs à tous les niveaux de scolarité et pour d'autres parties prenantes dans le domaine éducatif (directeurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques etc.).

iv. Familiariser les éducateurs avec les approches pédagogiques de l'EDD dans les contextes formels et non formels et toutes les parties intéressées du processus éducatif avec la théorie et la pratique de « l'Approche institutionnelle globale ». Dans ce contexte, les éducateurs devraient être interdépendants et libres d'entreprendre des initiatives et d'adopter des méthodologies interactives dans leurs pratiques éducatives.

Domaine prioritaire 6 [articles 56-57] : Des matériaux d'EDD accessibles à tous les niveaux doivent être conçus.

Activités recommandées :

i. Assurer la disponibilité générale de matériaux d'EDD adéquats et d'autres ressources destinées aux éducateurs, aux jeunes travailleurs, aux apprenants, aux jeunes et aux chercheurs à tous les niveaux de scolarité et de formation.

ii. Faire usage des technologies de l'information et des communications (TIC) à la fois à des fins d'apprentissage et de travail de jeunesse et de partage d'information.

iii. Développer des stratégies pour une diffusion pertinente des matériaux d'EDD.

Domaine prioritaire 7 [articles 58-60] : La recherche interdisciplinaire sur l'EDD devrait représenter une source d'amélioration continue de l'EDD.

Activités recommandées :

i. Promouvoir la recherche sur le contenu de l'EDD et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage ; les méthodes de travail de jeunesse ; les impacts/avantages et incitations pour l'EDD ; les indicateurs et instruments d'évaluation de l'EDD, l'implication de parties



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



- prenantes hors de la sphère pédagogique dans cette activité, c.-à-d. les entreprises, les autorités locales, les associations de jeunesse et de société civile, etc.
- ii. Partager les résultats de la recherche avec les acteurs pertinents aux niveaux local, régional et mondial, intégrer les résultats dans différentes parties du système éducatif et partager des exemples de bonnes pratiques.
 - iii. Utiliser la Diplomatie Scientifique comme un outil flexible pour sensibiliser et encourager la coopération sur les objectifs de développement durable, en favorisant une compréhension partagée des défis communs et la création de solutions innovantes communes.

Domaine prioritaire 8 [articles 61-62] : Soutenir la coopération sur l'EDD au niveau régional pour examiner et faciliter la mise en œuvre de la Stratégie.

Activités recommandées :

Suivre de près et créer des synergies avec les processus internationaux et régionaux (UNESCO, UpM, SMDD, ODD, p. ex.), qui pourraient renforcer la mise en œuvre du MSED et notamment à travers :

- i. la coopération des pays au niveau régional.
- ii. la participation active de la région méditerranéenne, par sa contribution au programme d'EDD au niveau mondial.

Domaine prioritaire 9 [article 64] : Les expériences et les besoins varient dans les différentes parties de la région méditerranéenne. Une plus grande attention devrait être accordée aux forums régionaux et sous-régionaux rassemblant des membres du monde de l'enseignement, tels que les fonctionnaires, les éducateurs et chercheurs, et autres acteurs pertinents, y compris les acteurs de la jeunesse et de la société civile pour partager leur expérience et leurs bonnes pratiques relatives aux questions liées au DD et à l'EDD.

Activités recommandées :

- i. Renforcer la coopération internationale dans le cadre de la mise en œuvre du MSED et des plans nationaux.
- ii. Usage systématique de l'EDD pour soutenir les activités communes des pays pour l'accomplissement des ODD aux niveaux régional et sous-régional.
- iii. Développer et mettre en œuvre un programme d'information/de formation adapté de haut niveau sur les défis et opportunités du DD en Méditerranée ciblant les décideurs, les parlementaires, les autorités nationales et locales, les administrateurs, les leaders du secteur privé, les médias etc.
- iv. Elaborer ou créer des synergies au sein des programmes sous-régionaux (tels que ceux liés à : 5+5 pour la sous-région ouest- méditerranéenne sur l'eau, l'initiative ionico-adriatique etc.) des composantes pédagogiques appropriées.

Domaine prioritaire 10 [article 65] :

La complexité de l'EDD demande qu'en outre du monde de l'enseignement, d'autres acteurs internationaux pertinents soient impliqués dans le renforcement des connaissances et des compétences liées au DD des professionnels et décideurs.

Activités recommandées :

Solliciter la participation active des organisations internationales/régionales, des fédérations de secteurs cruciaux - le tourisme, l'agriculture, l'eau, la recherche, p. ex.- et d'organisations représentant des parlementaires, des conseils municipaux, des organisations de jeunesse, etc., afin d'œuvrer en partenariat avec les pays et autres parties prenantes contribuant,



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



bénéficiant et promouvant la mise en œuvre du MSED.

Domaine prioritaire 11 [articles 67-68] : L'évaluation continue des besoins en EDD de différentes sous-régions est nécessaire. Parmi leurs problèmes, on trouve le manque de matériaux pédagogiques et de sensibilisation adéquats, l'exploitation inefficace des capacités d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche, la pénurie d'éducateurs qualifiés, et une sensibilisation insuffisante ainsi qu'un manque de coopération interdépartementale et multipartite pour l'EDD.

Activités recommandées :

- i. Renforcer la production de matériaux d'EDD en coopération avec l'UNESCO, et d'autres organisations et organismes régionaux compétents.
- ii. Renforcer les alliances et réseaux régionaux et sous-régionaux existants travaillant sur l'EDD et encourager les programmes de jumelage, la coopération et les partenariats bilatéraux ; le renforcement des capacités entre homologues.
- iii. Se servir, selon qu'il convient, d'autres accords pertinents afin de sensibiliser aux DD ; faciliter le partage de bonnes pratiques et de l'expérience sur l'innovation et l'information issues de l'expérience nationale et/ou locale et de projets de coopération au développement sur des questions liées à l'EDD, en exploitant des outils de TIC, Internet et les réseaux sociaux, p. ex. ; incorporer l'EDD dans les programmes bilatéraux et multilatéraux ; encourager la participation d'ONG et d'autres groupes majeurs de la coopération internationale sur l'EDD ; encourager et coordonner des événements internationaux pour la sensibilisation au DD ; et encourager le partage d'expérience.

Domaine prioritaire 12 [Articles 1, 68] Participation des jeunes, entrepreneuriat, emploi, innovation, GreenDeal

L'entrepreneuriat, l'emploi et l'innovation, lorsqu'ils sont placés dans un cadre d'"économie verte et circulaire" appartenant aux jeunes et bien compris par toute la société, peuvent conduire à une transformation radicale des choix individuels et collectifs, augmenter l'employabilité et façonner des modèles de développement durable. L'EDD pourrait aider les apprenants de tous âges : (a) à faire face aux changements rapides et aux défis connexes qui concernent l'économie (par exemple, les nouveaux modèles économiques), la société (par exemple, les emplois alternatifs) et l'environnement (par exemple, le changement climatique) ; (b) à répondre à la question de savoir dans quel type de société et d'économie les gens veulent vivre et travailler ; (c) à stimuler le développement de l'esprit d'entreprise et d'innovation ; (d) à contribuer au renforcement des capacités et des compétences de la prochaine génération d'acteurs du changement à tous les niveaux, en particulier au niveau local.

Activités recommandées :

- i. Mettre l'accent sur l'éducation et la formation continue des personnes pour faire face aux changements rapides et aux nouveaux défis.
- ii. Aider les jeunes et autres apprenants à mieux se préparer au futur marché du travail. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place d'importants programmes de requalification et de renforcement des compétences sous la forme de formations de formateurs.
- iii. Améliorer les programmes d'études pour qu'ils soient plus en phase avec le développement durable et les besoins des marchés du travail, par exemple à travers les compétences vertes.
- iv. Réduire radicalement les inégalités entre les sexes et les inégalités sociales afin de stimuler l'employabilité de tous, y compris l'esprit d'entreprise.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



v. Promouvoir, par le biais de l'EDD, des approches intergénérationnelles où l'emploi urgent pour les jeunes devrait être combiné avec la pleine utilisation de l'expérience des générations plus âgées et des connaissances indigènes.

vi. Faire participer les chercheurs, les entrepreneurs et les innovateurs à la promotion des innovations vertes et bleues qui offrent des possibilités d'emploi aux jeunes tout en contribuant à rendre les économies plus durables, notamment par le biais d'un dialogue multisectoriel (quintuple hélice).

B. Programmes régionaux proposés

Le plan d'action comprend l'ensemble suivant de programmes « institutionnels » (non thématiques) régionaux communs identifiés, certains existants et d'autres nouveaux ou projetés, qui pourraient servir aux pays non seulement pour sensibiliser aux questions environnementales et de DD, sur des sujets clés pour la région, mais également en tant qu'outils pour créer un cadre propice à l'accomplissement de différents ODD. Les programmes proposés devraient être ouverts à tous les pays et parties prenantes de la région et pourraient être élaborés et mis en œuvre en exploitant systématiquement les opportunités et programmes disponibles offerts par l'UNESCO, l'UE, le PNUE etc. et les systèmes de mise en réseau existants entre les écoles, universités centres éducatifs, OSC/ONG etc.

1. Un programme pour la promotion de l'Approche institutionnelle globale d'ici 2026 dans au moins 50 % des écoles de chaque pays fondé sur des plans scolaires d'EDD sur trois ans englobant tous les cours et moyens disponibles (l'usage de ressources en eau non conventionnelles, accroître l'efficacité énergétique des écoles par divers moyens, la gestion des déchets, des actions liées à la conservation et à la restauration de la nature y compris des jardins scolaires et des campus verts, la mobilité alternative / transport, la nutrition, la promotion du dialogue, du consensus et du respect des opinions divergentes, encourager l'action et le changement à l'école et dans la communauté, une relation active avec le voisinage de l'école et la population locale, la gouvernance participative des écoles, la participation des étudiants dans la prise de décisions, l'implication des parents dans des projets, des projets/activités sur les ODD établissant des liens localement pertinents, des projets avec des fermiers, professionnels, des initiatives de CPD etc.)

2. Programme de jumelage d'écoles primaires et secondaires entre différents pays de la région.

3. Programme de mobilisation des activités pour les jeunes, y compris les activités des associations et programmes de jeunesse soutenus par les autorités nationales et locales.

4. Programme de soutien à des projets communs entre les écoles, les autorités locales, le secteur privé et les ONG (OSC) de la région méditerranéenne (nord-sud, sud-sud) sur l'EDD.

5. Programme pour le renforcement du lien entre l'éducation, l'EDD et des espaces réservés (par exemple, les réserves de biosphère MAB/UNESCO, différents types de zones protégées.) se concentrant sur des activités de formation et les cours/universités d'été régionaux, sous-régionaux etc.

6. Programme de renforcement des capacités entre homologues pour les instituteurs et/ou le personnel des Ministères de l'éducation etc.

7. Un programme sur l'inclusion de l'EDD dans l'enseignement supérieur, notamment au niveau post-doctoral, y compris les compétences vertes.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



8. Des programmes favorisant les échanges relatifs à l'EDD entre les institutions éducatives de la région méditerranéenne (notamment Erasmus+).
9. Un programme sur des cours communs d'e-learning sur le DD/l'EDD dans les universités méditerranéennes.
10. Un programme visant à promouvoir les bonnes pratiques et l'adoption de chartes d'EDD par exemple la charte de durabilité des établissements d'enseignement supérieur fondées sur l'Approche institutionnelle globale (par exemple, réforme des programmes intégrant ou renforçant des cours de base sur le DD en Méditerranée).
11. Des programmes post-doctoraux entre les universités méditerranéennes pour des Maîtrises communes sur les questions d'EDD/de DD.
12. Programme sur la recherche et la Diplomatie Scientifique sur l'EDD impliquant d'enseignement supérieur et instituts et centres de recherche de la région euro-méditerranéenne et le Moyen-Orient au sens large.
13. Programme pour le renforcement de la coopération relative à l'EDD en renforçant et en étendant les réseaux régionaux travaillant sur l'EDD.
14. Soutenir la coopération régionale pour le secteur de l'éducation des adultes et des programmes de formation tout au long de la vie.
15. Création d'une association de centres de formation méditerranéens ayant des compétences en matière d'EDD.
16. Compte tenu de la très grande sévérité de la crise des réfugiés et migratoire actuelle dans toute la Méditerranée, un programme couvrant différents aspects de l'EDD devrait être élaboré à l'adresse et pour (a) des réfugiés et migrants, mettant l'accent sur les enfants, (b) des hôte communautés, (c) des formations professionnelles.
17. Programme de renforcement des capacités pour les médias / Les journalistes traitant de la sensibilisation aux problèmes d'EDD.
18. Programme de gestion de crise traitant de l'éducation dans les situations émergentes comme contribution au développement durable.

C. Questions thématiques prioritaires pour l'EDD dans la région méditerranéenne

Les questions thématiques prioritaires relatives à l'EDD telle qu'abordée indépendamment ou en tant que questions transversales par les activités et programmes régionaux sont énumérées ci-dessous.

1. Adaptation et atténuation des changements climatiques basées sur les lignes directrices publiées par l'UNESCO et la CCNUCC
2. Sources d'énergie alternatives ; empreinte énergétique
3. Biodiversité ; Conservation et restauration de la nature et des écosystèmes ; gestion durable des réserves de biosphère et des zones protégées ; services écosystémiques
4. Érosion des sols et désertification
5. Diversité culturelle, Patrimoine et ses valeurs, avec toute l'attention requise à l'importance des langues autochtones et des traditions indigènes
6. Autonomisation des femmes et des jeunes
7. Gestion intégrée des ressources en eau ; ressources en eau non conventionnelles



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



8. Littératie océanique ; Ressources marines ; pêche ; économie bleue ; débris marins ; gestion intégrée des zones côtières ; espèces non indigènes
9. Migration et crise des réfugiés - impacts directs et indirects, y compris les droits des populations déplacées
10. Paix/résolution des conflits et la promotion de l'esprit de tolérance, de la coexistence, en s'éloignant du fondamentalisme religieux et culturel
11. Participation publique à la planification et à la prise de décisions pour les questions de développement durable
12. Villes durables ; environnement urbain ; gouvernements locaux pour la durabilité
13. Modèles de consommation et de production durables
14. Gestion des déchets ; cycle de vie des produits ; économie circulaire ; efficacité des ressources
15. Tourisme durable
16. Synergies du secteur privé et public-privé pour le DD ; Responsabilité sociale des entreprises
17. Utilisation des monuments de l'eau comme points d'entrée de l'EDD en enregistrant les ouvrages hydrauliques importants du passé dans le musée virtuel "HYDRIA", qui est un outil d'EDD ouvert et puissant sur la gestion de l'eau, la culture et tous les aspects du développement durable.
18. L'alimentation et le régime méditerranéen en tant qu'approche intégrée de la culture, de la santé, de l'économie et du développement rural dans la région.
19. Traitant de l'éducation dans les situations émergentes par une gestion de crise adaptée

D. Indicateurs de progrès, de suivi et de signalement proposés

Conformément à l'article 70 du MSED, les Ministres, aux conférences régionales pertinentes (UpM, CMDD, UNESCO, CEE-ONU, PNUE, etc.) sur l'éducation, l'environnement, le développement durable etc., pourraient souhaiter inclure des sessions, discuter et signaler les progrès de la mise en œuvre du MSED.

L'ensemble initial suivant d'indicateurs pour le suivi de l'évolution du MSED et à fins de signalement est proposé. Il sera enrichi et développé au travers des évolutions aux échelles méditerranéenne et globale.

INDICATEUR 1. Nombre de pays ayant lancé des stratégies nationales d'EDD.

Déoulant du « Tableau de bord de la durabilité en Méditerranée » (en développement) qui servira à suivre l'évolution de la mise en œuvre du SMDD (2016-2015).

INDICATEUR 2. Dans quelle mesure (i) l'éducation globale et (ii) l'éducation au développement durable, notamment en matière d'égalité des sexes et de droits de l'homme, sont intégrées

- (a) dans les politiques éducatives nationales
- (b) dans les programmes
- (c) dans la formation des enseignants
- (d) dans le suivi des acquis des élèves.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



Ceci peut être obtenu à partir des indicateurs mondiaux (en développement) de l'ODD 4.7. Des directives pour l'évaluation des composantes de l'indicateur pourraient éventuellement être dérivées des indicateurs de la CEE-ONU sur l'EDD, déjà exploités par certains pays méditerranéens.

(http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/esd/01_Typo3site/LearningFromEachOther.pdf)

INDICATEUR 3. Proportion d'étudiants, par groupes d'âge (ou niveau d'instruction), démontrant une compréhension adéquate des questions liées à la citoyenneté et la durabilité planétaires. Ceci peut être dérivé des indicateurs thématiques (en développement) de l'ODD 4.7.

INDICATEUR 4. Dans quelle mesure la coopération régionale/internationale en matière d'EDD est renforcée dans la région méditerranéenne, et plus particulièrement :

- Les autorités publiques participant dans ou soutenant des réseaux internationaux pour l'EDD (oui/non et liste des réseaux)
- Les institutions/organisations éducatives (formelles et non formelles) dans les pays qui participent dans des réseaux internationaux liés à l'EDD (oui/non et liste des réseaux)
- Existence de mécanismes/accords étatiques, bilatéraux et/ou multilatéraux intégrant explicitement une composante sur l'EDD (oui/non et liste des mécanismes/accords)
- Mesures prises par le gouvernement pour la promotion de l'EDD dans les forums internationaux en dehors de la région (O/N et liste des initiatives).

Dérivé des indicateurs de la CEE-ONU sur l'EDD.

V. RÔLES, RESPONSABILITÉS et FINANCEMENT

- Conformément aux articles 71 à 77 du MSED, il a été réaffirmé que la mise en œuvre du plan d'action est principalement la responsabilité des gouvernements et autorités responsables de la mise en œuvre des politiques éducatives de chaque pays. Dû au caractère multi et interdisciplinaire de l'EDD, d'autres Ministères, agences, organisations et parties prenantes devraient être encouragés à soutenir les initiatives d'EDD et à participer à la conception, au soutien et à la mise en œuvre des programmes d'EDD au-delà du système éducatif, reconnaissant ainsi que les interventions d'EDD sont des composantes importantes de la gestion et de du développement professionnel de nombreux secteurs, notamment de la santé, l'industrie, le tourisme, l'agriculture / pêche, le financement, le commerce, la transportation, la construction et les médias. Afin de faciliter les approches coordonnées, les pays sont invités à nommer un agent/point focal responsable de l'EDD dans chaque Ministère de l'éducation. Cette personne pourrait également communiquer/coordonner avec le secrétariat de la MSED.
- Afin que le MSED et son plan d'action puissent contribuer de façon importante à l'avenir durable de la Méditerranée, un financement adéquat est une condition préalable importante. Bien que, tel que stipulé dans l'article 75 du MSED, le coût de sa mise en œuvre devrait, en principe, être à la charge des pays en coordination avec d'autres investissements pour l'éducation, l'EDD devrait également être soutenue par des budgets et fonds supplémentaires consacrés à l'accomplissement des ODD, au-delà de l'ODD 4 et contributions des donateurs. De même, les pays confrontés à des flux de réfugiés sérieux devraient être assistés dans le traitement de l'EDD pour les réfugiés et les hôte communautés.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



unesco



UNECE



3. Les activités et programmes régionaux proposés (V. B et V. C) nécessitent un financement adéquat. Les organisations et agences internationales, l'UE, les fondations et donateurs privés devraient incorporer les domaines et thèmes prioritaires dans leurs programmation budgétaire et appels à propositions. Dans le même temps, des efforts systématiques devraient être entrepris afin d'intégrer des composantes d'EDD dans les programmes de développement/d'aide bilatéraux et multilatéraux pertinents, notamment avec l'UE, en considérant l'investissement dans l'EDD comme une véritable activité de développement. Il faut envisager la création d'un fonds d'affectation spéciale de l'EDD en Méditerranée pour les contributions volontaires.
4. Un Comité méditerranéen pour l'EDD a été établi en 2016 pour suivre et promouvoir la mise en œuvre du MSED et de son plan d'action. Le Comité collaborera étroitement avec l'UNESCO, la Commission européenne, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDDD) (facilité par le PNUE/PAM) afin de mener ses tâches à bien. Les Ministères de l'éducation et les autres Ministères responsables de l'environnement et du développement durable de tous les pays de la région ou leurs représentants désignés peuvent participer. Les organisations/parties prenantes internationales/régionales (Méditerranée) pertinents participeront également à ce travail. Le Comité est guidé par un Bureau composé d'organismes internationaux/régionaux pertinents (UNESCO, PNUE/PAM, CEE-ONU, LEA, UpM, UE (à confirmer) et d'un nombre égal de pays méditerranéens (élu tous les deux ans), parmi lesquels le président et le coprésident sont élus parmi les membres du Bureau en respectant autant que possible un équilibre régional. Le comité pourrait mettre en place des groupes de travail afin de se concentrer sur des questions spécifiques, telles qu'une sur les indicateurs de l'EDD et sur le suivi et l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du PA. Le Secrétariat MEDIES du MOI-ECSDE et la Chaire UNESCO sur l'éducation en développement durable dans la Méditerranée de l'Université d'Athènes sont invités à poursuivre leur rôle de secrétariat et de conseil scientifique et collecte de fonds sous la direction du Bureau.



ANNEXE I CONTEXTE ANALYTIQUE

1. La Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD). Le plan d'action en découle et s'inscrit pleinement dans son cadre. Le MSESD et ses 81 articles fournit une vision régionale, définit les buts et objectifs, la portée et les principes, explique l'implication pour l'éducation et propose le cadre de mise en œuvre en identifiant des domaines d'action aux niveaux national et international/régional, tout en clarifiant également les modalités. Le cadre de mise en œuvre fournit les éléments structurels du plan d'action.

BUT

Le but de la Stratégie est d'encourager les pays de la Méditerranée à développer et incorporer l'EDD dans leurs systèmes formels d'éducation, dans tous les sujets pertinents, et dans l'éducation non formelle et informelle...

OBJECTIFS :

- (a) Veiller à ce que la politique, la législation et les autres cadres réglementaires et opérationnels soutiennent l'EDD ;
- (b) Promouvoir le DD à travers l'apprentissage formel, non formel et informel ;
- (c) Doter les éducateurs des compétences nécessaires pour intégrer le DD dans leur enseignement ;
- (d) Veiller à ce que les outils et matériaux nécessaires pour l'EDD sont accessibles ;
- (e) Promouvoir la recherche sur et le développement de l'EDD ;
- (f) Renforcer la coopération pour l'EDD à tous les niveaux, notamment l'échange d'expérience et de technologies au sein de la région méditerranéenne.

2. L'Union pour la Méditerranée & le GreenerMed Agenda 2030

La 2e réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et l'action climatique aborde les questions environnementales les plus urgentes et les associe à l'économie et au développement, en promouvant une approche intégrée, en prévoyant une plus grande intégration sectorielle, en alignant ses priorités et ses objectifs avec l'Agenda 2030 et les ODD qui y sont liés, avec les conventions de Rio (et les cadres post 2020 qui y sont liés) et avec d'autres conventions et cadres internationaux et régionaux clés tels que les autres déclarations ministérielles pertinentes de l'UpM, la convention de Barcelone et ses protocoles, la stratégie méditerranéenne pour le développement durable ou la stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable et son plan d'action. La 2e réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et l'action climatique fonctionne par le biais de son agenda GreenerMed. L'objectif principal du 2030GreenerMed est d'établir le cadre pour coordonner, rationaliser et promouvoir les efforts dans la région méditerranéenne - impliquant les pays membres de l'UpM et les autres parties prenantes concernées, y compris les partenaires régionaux et les autorités locales, à travers une approche participative, pour :

- Soutenir la transition vers une économie verte, circulaire et socialement inclusive, basée sur des pratiques de consommation et de production durables et des solutions fondées sur la nature.
- Prévenir et réduire la pollution de la terre, de l'air et de la mer, et également
- Protéger, préserver, gérer et restaurer les ressources naturelles dans la région méditerranéenne dans le cadre d'une approche écosystémique intégrée, comprenant les dimensions terrestres, marines et côtières.

Ces trois domaines thématiques sont étroitement liés et doivent être traités simultanément. Un quatrième domaine thématique transversal de haute priorité régionale est le lien avec l'action climatique pour la mitigation et l'adaptation. Une attention particulière sera accordée à



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



l'éducation au développement durable en tant que thématique horizontale qui englobe et intègre les trois axes prioritaires. En particulier, tel qu'approuvé par les 42 pays de l'UpM, GreenerMed met l'accent sur les points suivants :

- Les liens avec l'EDD, à tous les niveaux de l'éducation formelle, informelle et non formelle, y compris le développement des environnements d'apprentissage transformateurs qui induisent un changement positif des mentalités et donnent une impulsion à l'action, par exemple en sensibilisant au comportement du consommateur (alimentation, Mode, etc.), au rôle du consommateur et à ses droits et responsabilités, ainsi qu'en soutenant les mouvements de consommateurs et le consumérisme
- Amélioration de la littératie océanique (mer/océan) et promotion d'une culture marine dans le cadre d'une approche plus large de l'éducation au développement durable (EDD)
- Introduction et soutien systématiques de l'éducation au développement durable à tous les niveaux d'enseignement et en dehors du système scolaire avec la participation des parties prenantes compétentes, y compris l'échange de bonnes pratiques.
- Liens avec d'autres agendas pertinents liés à l'éducation au développement durable (EDD) tels que l'UNESCO ESDfor2030, la planification stratégique de la CEE-ONU 2021-2030.

De même, la réunion ministérielle organisée par l'UpM en 2021 sur l'économie bleue durable accorde une grande importance et une attention particulière à l'éducation au développement durable, en plus de la littératie océanique, la déclaration ministérielle appelle spécifiquement à :

- La nécessité de donner la priorité à l'éducation, à la formation professionnelle et à la capacité scientifique, y compris le transfert de technologie, afin d'anticiper les évolutions technologiques transformatrices et de promouvoir des transitions justes ;
- L'utilisation accrue de la plateforme des parties prenantes de l'économie bleue méditerranéenne gérée par le Secrétariat de l'UpM pour faciliter les contacts entre les réseaux d'éducation existants, échanger des informations, y compris des outils pédagogiques, et servir d'interface pour les programmes de mobilité ;
- Les pays de l'UpM doivent collaborer dans les forums internationaux pertinents afin d'adapter les exigences en matière de formation et d'éducation pour les professions liées au secteur maritime, compte tenu des évolutions technologiques et des engagements liés au climat.

La Déclaration ministérielle 2022 de l'UpM sur la recherche et l'innovation promeut l'inclusion de la science comme outil pour développer une plus grande sensibilisation aux Objectifs de développement durable et à leur application dans les sociétés, en proposant d'exploiter pleinement : "Le rôle positif de la Diplomatie scientifique dans le renforcement de la coopération régionale en Méditerranée tout en développant les compétences et en favorisant la circulation des talents, en particulier dans les domaines du développement durable où la Recherche et l'Innovation jouent un rôle majeur, notamment dans l'action climatique, la santé, les énergies renouvelables, les systèmes alimentaires durables dans les eaux marines et les eaux souterraines, et l'économie verte, circulaire et économe en ressources, y compris l'économie bleue durable."

Elle souhaite également relier les pratiques de recherche à l'éducation au sens large en mettant en avant : " les actions transversales et habilitantes qui facilitent les feuilles de route de la R&I, et en particulier le triangle de la connaissance comprenant la recherche, la continuité de l'enseignement, l'innovation, qui inclut les principales parties prenantes suivantes : chercheurs, étudiants, entrepreneurs, responsables d'ONG et décideurs politiques ". Promouvoir l'innovation



en tant qu'outil pour développer les connaissances, les compétences, la formation professionnelle, les carrières et l'inclusion économique des diplômés et des chercheurs méditerranéens.

Les feuilles de route de l'UpM en matière de R&I sur le changement climatique, les énergies renouvelables et la santé, approuvées par les ministres en juin 2022, ont également pour objectif : Promouvoir des projets de démonstration TRANSDISCIPLINAIRES sur le développement durable dans la région euro-méditerranéenne ; la nécessité d'établir un réseau entre les institutions de recherche et d'enseignement supérieur, les autorités nationales/observatoires, les entreprises privées dédiées aux secteurs des énergies renouvelables, de la santé et du changement climatique/environnemental - dans une approche multilatérale avec les pays méditerranéens - pour développer des écosystèmes interconnectés innovants ayant une répercussion importante sur la R&I et sur le développement durable de toute la région.

Enfin, elles proposent une approche de renforcement des capacités avec l'organisation d'ateliers et de séminaires éducatifs sur le développement durable.

3. La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD 2016-2025) repose sur une intégration entre le développement socio-économique et la protection des ressources naturelles. Ce principe est synthétisé dans le sous-titre de la Stratégie : « investir dans la durabilité environnementale pour atteindre le développement économique et social ». La SMDD 2016-2025 fournit un cadre politique intégratif pour toutes les parties prenantes, y compris les partenaires du PAM, afin de traduire l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux régional, sous-régional, national et local dans la région méditerranéenne. En tant que document stratégique, la SMDD sert à adapter les engagements internationaux aux conditions régionales, à orienter les stratégies nationales et à stimuler la coopération régionale en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

La SMDD 2016-2025 est complémentaire du Plan d'action pour la Méditerranée en matière de consommation et production durables et de sa feuille de route de mise en œuvre, qui se concentre sur quatre domaines prioritaires : l'alimentation, l'agriculture et la pêche ; la production de biens ; le tourisme ; le logement et la construction. Ces domaines représentent des vecteurs de génération de pollution et de pressions environnementales sur les écosystèmes marins et littoraux, mais contribuent également de façon importante aux économies de la Méditerranée et au bien-être social. La SMDD 2016-2025 a été adoptée par les parties contractantes de la Convention de Barcelone réunies lors de la 19^{ème} Conférence des parties (Athènes, 9-12 février 2016) et s'articule autour de 6 objectifs avec 29 directions stratégiques et 147 actions. Dans le cadre de cette Stratégie, le MSED a été accepté en tant que partie intégrante, et a également été inclus dans la « Déclaration d'Athènes » en tant qu'élément déterminant pour la réalisation des ODD (« Les Ministres, attentifs à la Stratégie méditerranéenne d'éducation au développement durable, [sont] résolus à accroître la sensibilisation du public et le rôle de l'éducation dans la promotion de la durabilité et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Méditerranée ».)

Sur la base des résultats de l'examen à mi-parcours de la SMDD réalisé en 2021, une nouvelle SMDD pour la période 2026-2035 est prévue à la suite de l'évaluation finale de la stratégie. En définissant un processus régional pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 en relation avec l'adaptation des objectifs de développement durable (ODD) à la région méditerranéenne, le "tableau de bord méditerranéen de la durabilité" a été développé comme un ensemble d'indicateurs dynamiques et faciles à communiquer aux décideurs. Ce premier



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



ensemble de 28 indicateurs comprend l'alphabétisation des jeunes et les stratégies/plans d'action nationaux sur l'éducation au développement durable.

4. Le cadre de l'UNESCO "EDD pour 2030" et sa feuille de route (2021) visent à répondre aux défis urgents auxquels la planète est confrontée par le biais de l'éducation, en détaillant de nouvelles priorités et actions. Il s'agit de documents d'orientation pour les dix prochaines années visant à mobiliser l'action en faveur de l'éducation au développement durable dans les domaines des politiques, de la transformation des environnements d'apprentissage, du développement des capacités des éducateurs, de l'autonomisation des jeunes et de l'action au niveau local. Afin de construire un suivi du cadre du Programme d'action mondial (GAP) (2015-2019), **l'éducation au développement durable : Towards achieving the SDGs (#ESD for 2030)** a été adopté dans le but d'accroître la contribution de l'éducation à la construction d'un monde plus juste et durable. Le cadre visera à encourager un leadership fort de la part des États membres et de diverses parties prenantes des communautés de l'éducation et du développement durable par le biais du **réseau EDD pour 2030 (ESD-Net)** aux niveaux mondial et régional. En outre, il permettra d'intensifier les actions dans cinq domaines d'action prioritaires, en soulignant davantage le rôle clé de l'EDD pour la grande transformation individuelle et sociétale nécessaire pour relever les défis urgents en matière de durabilité :

Pour le **domaine d'action prioritaire 1, sur les politiques**, l'EDD doit être intégrée dans les politiques mondiales, régionales, nationales et locales liées à l'éducation et au développement durable ; **2, sur les cadres d'éducation et de formation**, il faut veiller à promouvoir l'approche institutionnelle globale (WIA) pour s'assurer que nous apprenons ce que nous vivons et vivons ce que nous apprenons ; **3, en ce qui concerne le renforcement des capacités des éducateurs**, l'accent est mis sur l'autonomisation des éducateurs avec les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour la transition vers la durabilité ; **4, en ce qui concerne la jeunesse**, il faut reconnaître que les jeunes sont des acteurs clés pour relever les défis de la durabilité et les processus décisionnels associés ; et **5, en ce qui concerne l'action au niveau local**, l'accent est mis sur l'importance des actions dans les communautés, car c'est là que les actions de transformation significatives ont le plus de chances de se produire.

La **déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable**, adoptée lors de la conférence de l'UNESCO sur l'EDD (17-19 mai 2021) afin de garantir que l'EDD soit un élément fondamental de les systèmes éducatifs à tous les niveaux d'éducation et de formation, de la petite enfance à l'éducation des adultes, tout en maintenant une perspective holistique de l'EDD qui reconnaît l'interdépendance de toutes les dimensions du développement durable. En outre, les conclusions des publications de l'UNESCO " *Apprendre pour la planète : une étude mondiale de l'intégration des questions environnementales dans l'éducation* " (2021) et " *Où en sommes-nous en matière d'éducation au développement durable et d'éducation à la citoyenneté mondiale* " de l'UNESCO confirment que les élèves et les enseignants ont besoin d'un soutien accru pour devenir des agents du changement.

5. Le cadre d'action Éducation 2030 et la déclaration d'Incheon, qui fournissent des orientations pour la mise en œuvre d'une nouvelle vision de l'éducation en vue d'une éducation de qualité inclusive et équitable et d'un apprentissage tout au long de la vie destiné à tous.

6. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par tous les Pays membres de l'ONU, dont la plupart mentionnent l'éducation comme étant nécessaire pour l'atteinte de leurs objectifs, l'EDD pour 2030 contribue directement à l'ODD 4 sur l'éducation de qualité et



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



inclusive qui met l'accent sur le besoin d'assurer l'accès de toutes les filles et tous les garçons à une éducation primaire et secondaire de qualité et que les femmes et les hommes aient tous accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, formant une base pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes et du développement durable. Notamment, l'objectif 4.7 prévoit qu'une éducation pertinente accorde une place centrale à la responsabilité pour l'avenir, « d'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

Lors du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable 2022, la session "SDGs in focus : L'ODD 4 et les liens avec les autres ODD - Une éducation de qualité", a permis d'explorer comment les innovations en matière d'apprentissage qui ont émergé pendant la crise du COVID-19 peuvent être orientées vers l'offre d'une éducation de qualité et d'un apprentissage tout au long de la vie en faveur de tous.

7. Le Sommet de l'éducation transformatrice (19 septembre 2022, convoqué par le Secrétaire général des Nations unies), au cours de laquelle 130 pays se sont engagés à donner la priorité à l'éducation pour remédier à la perte d'apprentissage de centaines de millions de jeunes due à la pandémie de COVID-19, à soutenir le bien-être socio-psychologique des élèves et des enseignants et à compenser les coûts directs et indirects de l'éducation pour les communautés économiquement vulnérables, tout en accordant une attention particulière à la promotion de politiques éducatives tenant compte de la dimension de genre.

La création de la Facilité internationale de financement pour l'éducation (IFFEd) a été annoncée. Il s'agit de la première facilité de financement de ce type, développée en partenariat avec les gouvernements de la Suède, du Royaume-Uni, des Pays-Bas ainsi qu'avec la Banque asiatique et africaine de développement. L'IFFEd fournira un financement initial supplémentaire abordable de 2 milliards de dollars pour les programmes d'éducation, qui sera déboursé à partir de 2023 et qui pourrait débloquer un financement supplémentaire de 10 milliards de dollars pour l'éducation et les compétences d'ici 2030. En outre, un Engagement à l'action sur l'éducation dans les situations de crise a également été révélé, soutenu par les États membres et les partenaires, tandis que l'UNESCO et l'UNICEF ont lancé des Passerelles vers l'apprentissage numérique public, une initiative mondiale multipartenaires visant à créer et à renforcer des plateformes et des contenus d'apprentissage numérique inclusifs.

Le secrétaire général a publié une déclaration de vision, qui trace la voie à suivre pour l'éducation au XXI^e siècle et qui servira de base aux négociations en vue du Sommet du futur qui se tiendra à l'Assemblée générale des Nations unies en 2024. Le Comité de pilotage de haut niveau de l'ODD 4 sera chargé du processus de suivi pour façonner davantage l'avenir de l'éducation et atteindre les cibles de l'ODD 2030 en matière d'éducation.

8. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992), dans son article 6, dispose que « les Parties s'emploient à encourager et à faciliter aux niveaux national et, selon qu'il convient, sous-régional et régional, l'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les changements climatiques et leurs effets ; ... la formation de personnel scientifique, technique et de gestion ; ... la mise au point et l'échange de matériel éducatif et de matériel destiné à sensibiliser le public aux changements climatiques et à leurs effets ; et la mise au point et l'exécution de programmes d'éducation et de formation, y compris par le renforcement des organismes nationaux et par l'échange ou le détachement



de personnel chargé de former des experts en la matière, notamment pour les pays en développement ».

En outre, la **Conférence de l'ONU sur le climat, ou COP 21** (Paris, décembre 2015) a accueilli les représentants de 195 gouvernements qui se sont accordés à maintenir l'augmentation de la température terrestre moyenne bien en dessous de 2°C au-delà des niveaux préindustriels et à poursuivre leurs efforts pour limiter l'augmentation de la température en dessous de 1,5°C au-delà des niveaux préindustriels afin de fortement réduire les risques et impacts des changements climatiques. Lors des négociations de Paris, le rôle essentiel de l'éducation pour les changements climatiques a reçu une attention particulière : l'EDD et l'éducation sur les changements climatiques ont été inclus dans l'Accord de Paris, approuvé par les pays, tandis qu'une journée thématique entière de la Conférence a été consacrée à l'éducation, en reconnaissance de sa priorité absolue dans le programme relatif aux changements climatiques.

De plus, lors la réunion de haut niveau organisée lors de la COP22 à Marrakech le 14 novembre 2016, les directives de l'UNESCO/CCNUCC ont été lancées et le rôle de l'éducation dans la préparation des sociétés pour le changement global et un avenir plus écologique était un message clair.

En outre, lors de la dernière **conférence des Nations unies sur le changement climatique COP 26** (Glasgow, novembre 2021), pour la première fois, les ministres de l'éducation et de l'environnement se sont réunis pour s'engager à intégrer le développement durable et le changement climatique dans l'apprentissage, reconnaissant l'éducation comme un processus d'apprentissage à l'échelle de la société qui peut doter chacun des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires à une action urgente pour combattre les défis mondiaux tels que le changement climatique. Plus précisément, les ministres se sont engagés à intégrer la durabilité et le changement climatique dans les systèmes d'éducation formelle, notamment en tant que composantes essentielles des programmes scolaires, dans les directives, la formation des enseignants, les normes d'examen et à de multiples niveaux à travers les institutions.

9. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD, 1994) dans son article 8 stipule que « la stratégie générale des programmes d'action nationaux (de lutte contre la désertification) vise à renforcer la capacité des autorités locales et à assurer la participation active des populations, des collectivités et des groupes locaux, l'accent étant mis sur l'éducation et la formation, la mobilisation des organisations non gouvernementales qui ont fait la preuve de leur savoir-faire et le renforcement de structures étatiques décentralisées. Ils prévoient, selon qu'il convient, des mesures consistant à intensifier les campagnes de sensibilisation du public et d'éducation écologique et prévoir une formation dans ce domaine, et diffuser les connaissances concernant les techniques relatives à la gestion durable des ressources naturelles ». Dans l'article 11 il précise également que les domaines prioritaires pour les programmes d'action sous-régionaux seront axés, selon qu'il convient, sur des activités de renforcement des capacités, d'éducation et de sensibilisation du public qui sont mieux menées ou appuyées au niveau sous-régional.

10. La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (UNCBD), dans son article 13, stipule que « les Parties contractantes :

- a) Favorisent et encouragent une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet et en assurent la promotion par les médias, ainsi que la prise en compte de ces questions dans les programmes



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN environment
United Nations Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



d'enseignement ;

b) Coopèrent, selon qu'il conviendra, avec d'autres États et des organisations internationales, pour mettre au point des programmes d'éducation et de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ».

11. Le cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD Le cadre pour la mise en œuvre future de la **Stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD** pour un ensemble de pays du nord et de l'est de la Méditerranée (adoptée lors de la 8ème Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » tenue à Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016) préconise :

1. D'encourager les approches institutionnelles globales en élaborant des plans scolaires d'EDD ou en intégrant l'EDD dans les plans scolaires existants.
2. De promouvoir l'extension de l'EDD dans la formation des enseignants et de tous les éducateurs.
3. De renforcer l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) en soutien au développement durable et à l'économie verte.
4. De renforcer l'intégration de l'EDD dans les politiques éducatives et de développement durable internationales et nationales, et d'autres politiques pertinentes.
5. De relier l'EDD à l'éducation formelle, informelle et non formelle.
6. De reconnaître le rôle important des réseaux, notamment ceux de la société civile, du monde académique et des sciences, des organisations non gouvernementales, de l'entreprise, dans la mise en œuvre de l'EDD.

Un ensemble d'indicateurs a été mis en place par la CEE-ONU, et certains ont été intégrés dans le présent plan d'action (voir V. D)

En mai 2022, une mise à jour a été publiée sur les résultats des travaux d'un groupe ad hoc sur la planification stratégique : Cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD de 2021 à 2030. Pendant la pandémie actuelle et au-delà, il a été décidé de se concentrer sur un nombre limité de domaines prioritaires d'importance régionale et nationale, mais aussi mondiale, dans lesquels l'expertise de la CEE pourrait déclencher et faciliter une mobilisation et un changement transformateurs adéquats. La mise à jour comprend un nombre limité de domaines qui reflètent de manière combinée et complémentaire un grand nombre des questions et des besoins en matière d'EDD identifiés ci-dessus et précédemment et qui peuvent contribuer à améliorer les systèmes éducatifs et d'autres mécanismes pour permettre aux gens d'apprendre, de vivre et de travailler sur une planète et dans une région qui sont plus prospères, plus justes, plus créatives, plus saines et plus durables. Les axes mentionnés ci-dessus sont les suivants :

- (a) Éducation de qualité et EDD ;
- (b) Approche institutionnelle globale en tant que communautés d'apprentissage transformationnel ;
- (c) Éducation numérique, technologies de l'information et de la communication et EDD ;
- (d) Entrepreneurat, emploi, innovation et EDD, tout en accordant une attention particulière au rôle des jeunes.

12. Les efforts/initiatives de la Ligue des États Arabes en matière d'EDD. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Le plan arabe pour l'éducation en cas d'urgence et de crise, qui a été élaboré en coopération avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), pour être soumis au Conseil social et économique de la Ligue des États Arabes et pour être adopté,



dans le but d'assurer la continuité de l'éducation et de l'apprentissage en cas d'urgence et de crise à tous les stades et dans tous les domaines de l'éducation formelle.

- La Décennie arabe de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes (2015-2024) en tant que décennie visant à éradiquer l'analphabétisme dans le monde arabe sous toutes ses formes (alphabétique, numérique, culturelle), et la création du Haut Comité de coordination de la Décennie arabe de l'alphabétisation en coopération avec l'ALECSO, qui vise à élaborer un programme d'action pour éradiquer l'analphabétisme dans les pays arabes au cours des dix prochaines années, et le Secrétariat général a organisé sept réunions du Haut Comité de coordination, dont la dernière en décembre 2021.
- L'organisation d'un cours de formation intitulé "Développer les compétences des formateurs en éducation et apprentissage des adultes pour les personnes déplacées et les réfugiés dans des lieux stables dans les pays arabes", qui s'est tenu au cours de l'année 2019, afin de les qualifier pour mener la tâche d'éradiquer l'analphabétisme des réfugiés et des personnes déplacées. Lancement d'une formation intitulée "Approche et méthodologie des femmes et de la vie" en 2022, consacrée à l'éradication de l'analphabétisme des femmes et à leur éducation dans les camps de réfugiés et de déplacés, dans le but de développer la conscience et la capacité de coexister et d'investir les technologies pour construire une société avertie, de renforcer les compétences pour augmenter les revenus, préserver l'environnement, construire les valeurs et les tendances de la citoyenneté, accepter la différence et gérer les crises.
- L'élaboration d'un plan de développement global du système d'enseignement technique et professionnel qui réponde aux besoins actuels et futurs du marché du travail et contribue efficacement à la prospérité des citoyens arabes et à la réalisation de leurs aspirations.
- L'initiative " Éducation pour le retour ", qui sera lancée dans le but de protéger le droit à l'éducation des réfugiés arabes et de soutenir les pays qui les accueillent sur le plan économique et social ; et elle inclura tous les pays arabes qui accueillent des réfugiés, que ce soit dans des camps ou dans la communauté locale.
- Le lancement du projet de classement des universités arabes ayant sa phase pilote en 2022, en coopération avec l'Association des universités arabes (AARU) et l'ALECSO. Les universités arabes seront invitées à participer à la première édition (octobre 2022).
- L'adoption de la stratégie arabe pour la recherche scientifique et technologique et l'innovation a été adoptée lors du sommet arabe de mars 2017. La Ligue des États Arabes a participé à la préparation du plan exécutif et du cadre général de la stratégie arabe pour la recherche scientifique dans les domaines social, culturel et économique, qui a été adoptée lors du 17e cycle de la Conférence des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui s'est tenue au Caire en décembre 2019. La Ligue des États Arabes a également participé à la préparation du plan exécutif pour le cadre général de la recherche scientifique dans les domaines social, culturel et économique, qui a été approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique lors de la 18e session de la Conférence des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui s'est tenue en Algérie en décembre 2021 ; et a également participé - en tant que l'un des membres de l'unité scientifique - à la première réunion de l'unité scientifique de l'ALECSO chargée du suivi de la mise en œuvre du plan.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



UN
environment
United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE



13. La Déclaration de Paris sur « La promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination » adoptée lors de la réunion informelle des Ministres de l'éducation de l'Union européenne (17 mars 2015).

14. La Commission européenne, par l'intermédiaire du "Green Deal" européen (2020), a présenté une stratégie ambitieuse visant à découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources et à intégrer la durabilité environnementale dans toutes les politiques, tous les programmes et tous les processus d'éducation et de formation afin de développer les aptitudes et les compétences nécessaires aux changements radicaux qui sont requis au niveau de notre économie et de notre société. Notamment, la **communication sur l'espace européen de l'éducation**, la **recommandation du Conseil sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP)** pour une compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience, le **nouveau Bauhaus européen**, la **stratégie européenne pour les universités**, la **recommandation du Conseil relative à une coopération européenne efficace en matière d'enseignement supérieur**, la **proposition adoptée de recommandation du Conseil relative à l'apprentissage pour un environnement durable** (16 juin 2022), les **conclusions du Conseil de l'Union européenne** (21 juin 2022) **sur le rôle transformateur de l'éducation au développement durable** et à la citoyenneté mondiale en tant qu'instrument pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; tous soutiennent les systèmes d'éducation et de formation pour qu'ils prennent des mesures en faveur de la transition écologique afin que les apprenants de tous âges et de toutes origines puissent accéder à une éducation au développement durable inclusive et de haute qualité.

15. Le nouvel agenda de l'UE pour la Méditerranée (février 2021), par le biais de la "Communication conjointe sur le partenariat renouvelé avec le voisinage sud", intègre de nouveaux domaines et de nouvelles formes de coopération à travers l'éducation et la formation, notamment à travers les "points d'action : Améliorer le développement humain, la santé et la coopération en matière de jeunesse, d'éducation, de compétences et de culture.

16. La déclaration de Catane des ministres de l'éducation du G20 (22 juin 2021) qui réaffirme le rôle fondamental de l'éducation pour une croissance économique inclusive, l'équité, l'égalité, la dignité humaine, l'inclusion sociale et le bien-être et reconnaît l'importance de placer l'éducation au centre de l'agenda politique dans le cadre du redressement de la crise mondiale actuelle pour reconstruire un avenir meilleur et plus résilient.

17. La Charte du Conseil de l'Europe (CoE) sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (2010). La Charte est un point de référence important pour l'EDD et l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, qui ont un rôle clé à jouer pour assurer le développement durable et les modes de vie durables.

18. Le rapport sur l'éducation et la sensibilisation au changement climatique dans la région de la Méditerranée orientale et du Moyen-Orient (EMME).

Le rapport identifie les tendances, les points communs et les lacunes de l'éducation au changement climatique dans la région afin d'aider les pays à développer des synergies et à l'intégrer dans leurs systèmes éducatifs. Malgré les difficultés politiques de la région, les pays de l'EMME reconnaissent l'urgence et partagent la vision de développer et d'appliquer une éducation appropriée sur le changement climatique en tant qu'outil important pour combattre/adresser la crise climatique. Pour les prochaines étapes, certaines orientations stratégiques et options pour la facilitation et l'opérationnalisation de l'initiative sont proposées.

MCESD

Mediterranean Committee on Education for Sustainable Development



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



United Nations Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



unesco



UNECE





ANNEXE II – Tableau comparatif du plan d'action à horizon 2030 de la MSED avec les domaines prioritaires actuels de l'UNESCO et de la CEE-ONU en matière d'EDD

	Domaines prioritaires pour l'EDD de l'UNESCO, CEE-ONU	Plan d'action à l'horizon 2030 de la MSED
	Faire progresser les politiques/Intégration de l'EDD dans les politiques (UNESCO)	Domaines prioritaires (1), (2)
	Approche institutionnelle globale (UNESCO), (CEE-ONU)	Domaine prioritaire (3) Programmes régionaux proposés (1)
	Formation de formateurs / éducateurs Renforcement des capacités (UNESCO)	Domaine prioritaire 5 (i) (iii) (iv) Programmes régionaux proposés (6)
	Autonomisation des jeunes (UNESCO), (CEE-ONU)	Domaines prioritaires (2), (9), (10), (12) Programmes régionaux proposés (3) Questions thématiques prioritaires (6)
	Actions au niveau local (UNESCO)	Domaine prioritaire (2), (10), (11) Programmes régionaux proposés (4) Questions thématiques prioritaires (12)
	Une éducation de qualité (CEE-ONU)	Domaines prioritaires (2), (4), (5)
	Éducation numérique /TIC (CEE-ONU)	Domaine prioritaire (6) Programmes régionaux proposés (9)
	Entrepreneuriat/Emploi/Innovation (CEE-ONU) <i>Green Deal</i>	Domaine prioritaire (12)